

Assemblée Générale du 19 juin 2019

*Extrait des délibérations*

**Délibération sur l'affectation du résultat du budget exécuté 2018 en report à nouveau. :**

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes réunie le 19 Juin 2019,

- Vu l'avis de la Commission des Finances de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes réunie le jeudi 06 juin 2019 sur le budget exécuté 2018,
- Vu le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux annuels 2018,

Il s'agit d'affecter le résultat de l'année 2018 de -3 832 303,66 euros aux comptes de report à nouveau et réserves, les portant ainsi à 11 343 326,97 euros.

M. LE PRESIDENT. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

---

<b>Quorum :</b>	<b>61</b>	<b>Voix pour :</b>	<b>88</b>
<b>Présents :</b>	<b>44</b>	<b>Voix contre :</b>	<b>0</b>
<b>Représentés :</b>	<b>44</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

---

Extrait certifié conforme  
Le 21 Juin 2019, à Lyon  
Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND

